

DISCOURS ER
INAUGURATION FROMAGERIE
13 SEPTEMBRE 2022

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice et Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Président du conseil départemental,

Monsieur le Président de la communauté de communes Cœur de
France,

Monsieur le Président du Pays Berry-Saint-Amandois,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'industrie,

Madame la Présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat,

Monsieur le Président de l'association des commerçants de Saint-
Amand-Montrond, SamCity,

Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui l'ouverture de la Fromagerie Chez David.

Un commerce un peu particulier puisqu'il est né de la volonté municipale et d'un portage foncier innovant.

Ce dossier a été mené de main de maître par Geoffroy Cantat, maire-adjoint chargé de l'Economie, de l'insertion et du numérique.

Tout a commencé le 1^{er} juillet 2021. Seulement quatorze mois plus tard, nous sommes ici réunis pour inaugurer ce nouveau commerce dans le périmètre de l'Opération de revitalisation de territoire.

J'aime quand les dossiers avancent vite et bien.

Cette réalisation est un bel exemple d'un projet mené avec célérité et professionnalisme.

Ce commerce est le résultat d'un partenariat réussi entre la Ville de Saint-Amand-Montrond et la Société d'économie mixte de Vierzon (SemVie).

Le premier de beaucoup d'autres ? Je l'espère, car nous avons de nombreux projets pour continuer sur la voie de la redynamisation déjà bien lancée, même si la ville n'a pas vocation à prendre en charge toutes les friches commerciales.

En revanche, c'est de son rôle de relancer la dynamique par la réalisation d'opérations ponctuelles à des endroits stratégiques commercialement.

L'ouverture de la fromagerie de Monsieur Revial est l'une des premières concrétisations de l'Opération de revitalisation du territoire et du dispositif Petites villes de demain.

La revitalisation de notre centre-ville passe inévitablement par le commerce qui est la colonne vertébrale d'une ville. Sans commerces, une ville est inerte.

La redynamisation passe également par l'aménagement du territoire communal, par le développement d'un habitat adapté aux besoins de la population et la réinstallation d'habitants en centre-ville, par l'intégration du patrimoine dans les projets...

Nous le verrons tout à l'heure lors du vernissage de l'exposition participative.

Je vais revenir rapidement sur le portage foncier du commerce qui est remarquable.

Nous avons fait appel à la SemVie, qui a acheté le bâtiment et réalisé les travaux.

La Ville, de son côté, s'est engagée, par convention, à louer le lieu à la SemVie, pendant neuf ans sous forme de bail commercial renouvelable, que le local soit sous-loué ou non. Ainsi la Ville prend le risque.

Mais le risque fait partie de l'action.

Dans ce projet, les étoiles se sont bien alignées, puisque la Ville cherchait un porteur de projet dans les métiers de bouche et que Monsieur Revial souhaitait ouvrir une fromagerie.

Une véritable chance pour la Ville comme pour le commerçant.

Peu de ville de notre taille accueille une fromagerie indépendante avec des produits de qualité.

La Fromagerie Chez David comble donc un vide commercial.

Pour finir, je tiens à remercier la Région Centre-Val de Loire et l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour leurs aides financières conséquentes dans ce projet. L'ANCT a subventionné cette réalisation à hauteur 40 150 € au titre du Fonds de restructuration des locaux d'activité (RLA) et la Région Centre-Val de Loire a soutenu le projet à hauteur de 29 000 € au titre de Fonds régional d'intervention pour la restructuration de l'immobilier commercial en centre-ville.

Deux aides qui ont permis la concrétisation du projet et un allègement de la charge financière pour notre Ville.

Longue vie à la fromagerie Chez David !

Je vous remercie de votre attention.